

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « SALON INDUMATION 2022 »

Article 1 – Organisateur

Ce jeu-concours vous est proposé par EWATTCH (ici, l'« organisateur ») dont la filiale belge est située au 5, esplanade de Cuyper-Beniest à SAIVE (BELGIQUE) et est accessible via une page de destination disponible sur ce lien <https://ewattchbelgique.gr8.com> du 5 au 20 mai 2022.

Article 2 – Durée et conditions d'accès au jeu

2.1 Durée :

La participation à ce jeu-concours est ouverte sur la page de destination disponible sur ce lien :

<https://ewattchbelgique.gr8.com/>

2.2 Conditions d'accès au jeu :

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure à l'exception des membres du personnel EWATTCH. Celle-ci doit exercer dans l'industrie manufacturière. Chaque profil personnel (média social) ou personne physique (online via portail) peut participer une seule fois par concours. Si plusieurs participations sont détectées, seule la première sera considérée comme participation valide. La participation au jeu est gratuite.

Article 3 – Modalités du jeu

- Le concours a lieu sur la page de destination et vous devez fournir vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, entreprise, secteur industriel et nombre d'équipements et adresse e-mail) à la fin du formulaire.
- La participation au jeu concours emporte l'acceptation, sans réserve, de ce règlement.
- Le prix n'est pas transférable.

Article 4 – Gagnants et prix

Il y aura 3 lots tirées au sort.

- Lot n°1 d'une valeur de 9732 € TTC

Kit de démarrage pour connecter et optimiser 5 équipements industriels composé de 5 kits machines + pré-configuration, passerelle multitech 4G, abonnement sim valable 1 an, abonnement variable valable 1 an , expédition, 2 jours de formation valable 6 mois ,expert dédié

- Lot n°2 d'une valeur de 1510,80 € TTC

Kit prêt à l'emploi composé d'1 kit machine préconfiguré, abonnement sim valable 1 an, abonnement variable valable 1 an , expédition

- Lot n°3 d'une valeur de 1440 € TTC

2 jours de formation valable 6 mois + 1 accès plateforme (Ewattch Academy) valable 24 mois

Chaque participant peut gagner une seule fois.

Les gagnants seront tirés au sort le 01/06/22 parmi tous les participants (cible particuliers) qui auront laissé leurs coordonnées.

Article 5 – Descriptif et remise du lot

Le prix par gagnant consiste en

- Lot n°1 d'une valeur de 9732 € TTC

Kit de démarrage pour connecter et optimiser 5 équipements industriels composé de 5 kits machines + pré-configuration, passerelle multitech 4G, abonnement sim valable 1 an, abonnement variable valable 1 an , expédition, 2 jours de formation valable 6 mois ,expert dédié

- Lot n°2 d'une valeur de 1510,80 € TTC

Kit prêt à l'emploi composé d'1 kit machine préconfiguré, abonnement sim valable 1 an, abonnement variable valable 1 an , expédition

- Lot n°3 d'une valeur de 1440 € TTC

2 jours de formation valable 6 mois + 1 accès plateforme (Ewattch Academy) valable 24 mois

- Il y a 3 gagnants.

Les gagnants seront contactés par mail par la direction de la filiale Belgique. Les gagnants devront répondre dans un délai de 14 jours calendrier par mail à info@ewatch.be en précisant leur prénom, nom de famille, entreprise et l'adresse à laquelle ils souhaitent recevoir le prix. Dans le cas contraire, le prix sera perdu pour le gagnant concerné et demeurera acquis à l'organisateur.

Le lot gagné sera envoyé par un transporteur aux gagnants, à leur propre risque. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance du lot gagné. Aucune compensation financière ou autre n'est prévue comme contre-valeur.

Article 6 – Modification du concours

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment et sans préavis ni obligation de justifier sa décision, d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler le jeu ainsi que de modifier tout ou partie des conditions d'accès et/ou des modalités de mise en œuvre du jeu, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ni qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Si des modifications sont apportées au règlement, elles seront indiquées sur

<https://ewatchbelgique.gr8.com/>

Article 7 – Données personnelles

L'organisateur traite vos données personnelles conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46 / CE (règlement général sur la protection des données). L'organisateur veille à ce que le traitement de vos données personnelles se déroule d'une manière appropriée et pertinente et se limite aux fins pour lesquelles les données ont été collectées. Ces données seront conservées jusqu'à 31/12/2022.

Les dommages résultant de l'utilisation de données personnelles du participant par des personnes non autorisées ne peuvent en aucun cas être

répercutés auprès de l'organisateur, s'il a pris toutes les mesures de sécurité nécessaires que l'on peut raisonnablement attendre de lui.

Article 8 – Différends

Tous les différends concernant l'application de ce règlement sont gérés de manière autonome par le jury. Il suffit dans ce cas d'envoyer un mail avec la plainte à info@ewatch.be

Article 9 – Contact

Pour les questions ou problèmes concernant le concours, les intéressés peuvent prendre contact avec la filiale Belgique.

E-mail: info@ewatch.be

Disclaimer

Cette action n'est en aucune manière parrainée par, gérée par ou associée à Facebook ou LinkedIn. Les participants ne peuvent en aucun cas tenir Facebook, LinkedIn ou l'organisateur responsable des dommages résultant de leur participation.

Article 10 – dépôt d'huissier

Le présent règlement est déposé via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice.

Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com/>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice, dépositaires du règlement avant sa publication.